

deux statues, conformes au programme qu'il a présenté, pour embellir la Fête des Victoires. Ce travail sera terminé avant le 20 Brumaire. Chinard est autorisé à donner toutes les réquisitions nécessaires pour l'exécution.

POCHOLLE.

ÉGALITÉ — LIBERTÉ

*Lyon, le 15 Messidor l'an 4^e de la République Française
une et indivisible.*

LE BUREAU CENTRAL DU CANTON DE LYON

Au citoyen CHINARD, artiste associé à l'Institut national.

Citoyen,

Agréés les remerciemens vifs et sincères que nous vous faisons tout à la fois pour nous, pour les cultivateurs et pour le public. Sans vous, sans votre civisme, la Fête de l'Agriculture auroit été à peu près pour l'appareil ce qu'elle a été pour l'harmonie, qui s'y est réduite au son du tambour. Il semble que la sensibilité des musiciens soit toute dans leurs oreilles et dans leurs mains. Vivent les grands artistes qui ont comme vous la sensibilité de l'ame, qui savent, dans l'occasion, faire quelques sacrifices à leur patrie obérée et en trouver le salaire dans le plaisir de contribuer à sa gloire. Nous joignons à la présente une copie du procès-verbal de la célébration de la fête, qui vous prouvera que notre reconnoissance, loin d'être muette, ne demande que des occasions de s'exprimer.

Salut et fraternité.

VINGTRINIER (Antoine).
M^r BLANC.